

NOTE D'INFORMATION SUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL À DES FINS DE PROSPECTION COMMERCIALE

EN VERTU DE L'ART. 13 DU RÈGLEMENT UE 2016/679

En vertu et conformément à l'article 13 du Règlement UE n° 679/2016 (ci-après dénommé le « **Règlement** »), Iltom SpA (C.F. – P. IVA : 13251320159) ayant son siège social à Romanengo (CR), Via delle Industrie, 26/28 (ci-après dénommée la « **Société** »), en qualité de titulaire du traitement (« **Titulaire** »), informe les personnes concernées que, dans le cadre de ses activités exercées en vertu d'une licence et autorisation préfectorale appropriée (selon l'article 134 du Texte Unique des Lois relatives à la Sécurité Publique), Iltom collecte des données personnelles issues de registres, listes et archives publics ou contenues dans des actes ou documents publics (conservés, entre autre, par des Chambres de Commerce ou auprès de l'Agenzia del territorio - Bureau des impôts italien) ou en tout cas généralement accessibles (extraites, notamment, de listes des catégories, d'informations parues dans la presse et dans des sites internet consultables par tous) (les « **Données** »).

Vous pouvez contacter le Responsable de la protection des données à caractère personnel (ci-après dénommé « **DPO** »), auprès de la Société, à l'adresse dpo@iltom.it.

Finalité, méthode et données personnelles faisant l'objet du traitement

La Société peut acquérir, à des fins de prospection commerciale, des informations concernant des aspects organisationnels, productifs, industriels, commerciaux, économiques, financiers, patrimoniaux, administratifs et comptables relatifs à l'activité exercée par des opérateurs économiques (tels que les entreprises individuelles ou familiales, les petits entrepreneurs, les professionnels, les cadres d'entreprise importants, etc.). Elle peut également acquérir des données concernant des personnes physiques n'exerçant aucun entrepreneuriat ou activité professionnelle (les informations commerciales incluent, à titre d'exemple, même les données relatives aux extraits Kbis, aux bilans, aux protêts et procédures collectives, à des actes soumis à publicité foncière, les données des services du cadastre et des hypothèques, ainsi que toute donnée judiciaire parue dans des sources publiques ou généralement accessibles à tous).

Les données sont traitées par la Société afin de fournir, aux tiers le demandant, des services d'information commerciale nécessaires à évaluer l'activité, la sécurité et la capacité d'une personne sur le plan économique et commercial ainsi qu'à effectuer des contrôles dans le cadre de relations commerciales existantes ou en vue de relations futures (qui, faute d'informations correctes et complètes, pourraient être exclues) outre la protection des droits relatifs.

En ce qui concerne les finalités susmentionnées, les Données sont traitées aussi bien manuellement qu'automatiquement au moyen d'outils informatiques et télématiques suivant des logiques étroitement liées aux finalités mêmes, et, en tout cas, suivant des méthodes visant à garantir la sécurité et la confidentialité des Données mêmes, outre le respect des obligations spécifiques établies par la loi.

Les banques de données Iltom sont organisées et gérées à travers des procédures informatisées nécessaires à communiquer à nos clients, même par voie télématique, des documents contenant des données extraites de sources publiques et/ou issues de l'analyse, de la comparaison et de l'élaboration de ces données, pour la préparation de rapports ou dossiers d'information de nature économique ou commerciale à fournir aux clients les demandant.

Durant la préparation de ces rapports ou dossiers, les Données acquises par notre Société peuvent également faire l'objet d'une analyse supplémentaire ou d'élaborations statistiques, même sous forme automatisée, afin d'évaluer ou donner un avis, même synthétique ou sous forme de score, sur le degré de fiabilité, de solvabilité ou capacité sur le plan économique et commercial, de l'entreprise ou de la personne concernée et/ou sur la probabilité d'insolvabilité d'une entreprise, en tenant compte, notamment, de sa complexe situation patrimoniale, économique et financière, ainsi que des créances et dettes courantes ou précédentes, concernant également des sujets ayant des responsabilités ou des fonctions importantes.

Les Données seront traitées selon le principe de licéité, de correction et de pertinence, selon l'art. 5.1, lettres a), b), c), d) et f) du Règlement et conformément à l'article 32 du Règlement.

Nature et méthode d'attribution des Données

Les Données seront traitées sans consentement, dans le cadre de la poursuite de notre intérêt légitime ainsi que de l'intérêt des autres titulaires du traitement à connaître la sécurité économique des clients et des fournisseurs selon et en vertu de l'art. 6.1.f) du Règlement 2016/679/UE, conformément à l'art. 24, alinéa 1, lettres c) et d) du Décret-Loi 196/2003 et du Code de Déontologie, Annexe A.7, s'agissant de données extraites de registres, listes et actes publics ou de documents accessibles à tous et relatifs à l'exercice d'activités économiques (les Données contenues dans des rapports de consommation ne seront pas traitées).

En tout état de cause, les informations traitées seront toujours pertinentes et non excessives et toutes les dispositions réglementaires en matière de protection des données à caractère personnel seront respectées.

Communication, diffusion et conservation des données

Les Données pourront être partagées avec des personnes physiques autorisées, par le Titulaire, au traitement des données personnelles, en vertu de l'art. 29 du RGPD dans l'exercice de leurs fonctions (par exemple, employées, administrateurs de système, etc.); les fournisseurs de services (comme des experts, des établissements de crédit, etc.) agissant généralement en qualité de responsables du traitement en vertu de l'art. 28 du Règlement; nos clients les requérants dans le cadre des services d'information

commerciale ; sur demande, les sujets, les organismes ou les autorités auxquels les Données doivent obligatoirement être communiquées en vertu de dispositions réglementaires ou d'ordres des autorités.

En cas de transfert des Données à des Pays non appartenant à l'Espace économique européen (EEE), le Titulaire informe que le traitement sera effectué conformément à une des méthodes autorisées par la réglementation en vigueur, comme par exemple l'adoption de Clauses Standard approuvées par la Commission Européenne, la sélection de sujets adhérant à des programmes internationaux consacrés à la libre circulation des données (ex. EU-USA Privacy Shield) ou opérant dans les Pays considérés sûrs par la Commission Européenne. Sur demande, il est possible d'avoir des informations supplémentaires en contactant le DPO à l'adresse indiquées ci-dessus.

Les données seront conservées uniquement pendant le temps nécessaire aux fins pour lesquelles elles ont été collectées, conformément au principe de minimisation prévu à l'article 5, alinéa 1, lettres c) du RGPD. En tout cas, les Données seront conservées pendant la durée de conservation fixée par le Code de Déontologie et de bonne conduite en matière de traitement des données à caractère personnel, effectué à des fins d'information commerciale – Annexe A.7 et Décret-Loi 196/2003). Le Titulaire est disponible pour vous fournir toute information supplémentaire.

Droits de la Personne Concernée

Toute personne concernée a le droit de demander, au Titulaire et à tout moment, l'accès à ses propres Données et que ses Données soient rectifiées ou même effacées ; elle a également le droit de s'opposer au traitement. Si applicable, la personne concernée peut en outre demander de limiter le traitement aux cas prévus par l'article 18 du Règlement et d'obtenir ses données dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, dans les cas prévus par l'article 20 du Règlement, ainsi que d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de Contrôle compétente en vertu de l'article 77 du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), si elle considère que le traitement de ses Données ne respecte pas les dispositions en vigueur.

Sans préjudice du droit de la personne concernée de présenter une demande d'opposition au traitement de ses données, en vertu de l'article 21 du RGPD et en supportant les raisons de son opposition, le Titulaire se réserve la faculté d'analyser l'instance, qui sera refusée lorsqu'il existe des motifs légitimes impérieux pour le traitement qui prévalent sur les intérêts, les droits et la liberté de la personne concernée.

Toute demande devra être adressée par écrit au DPO à l'adresse indiquée ci-dessus.

Mise à jour le 23 mai 2018